

## DEMANDE DE BRANCHEMENT ET D'AUTORISATION DE DÉVERSEMENT DANS LE RÉSEAU PUBLIC D'EAUX PLUVIALES

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

CP-VILLE \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Agissant en tant que \_\_\_\_\_

Sollicite l'autorisation de raccordement à l'égout public de l'immeuble situé :

N° \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

CP VILLE : \_\_\_\_\_

Lotissement : \_\_\_\_\_

**REMARQUE** : Si votre terrain se trouve dans un lotissement, les points 2, 6 et 7 ne vous concernent pas.

1) **CONCERNE** : \_\_\_\_\_ monofamille (s)  
\_\_\_\_\_ collectif (s) comprenant une surface de plancher de \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
\_\_\_\_\_ administration(s), industrie(s) ou commerce(s) (\*)  
\_\_\_\_\_ comprenant une surface de plancher de \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

2) **DEMANDE** que les travaux de branchement soient effectués le \_\_\_\_\_

3) **DECLARE** que les eaux à évacuer ont les origines suivantes (cocher la case correspondante) :

Eaux pluviales provenant des toits ou de siphons de cour (\*)

Préciser la surface : \_\_\_\_\_

Eaux pluviales provenant des aires de circulation et de stationnement

Préciser la surface : \_\_\_\_\_

Autres eaux. A préciser : \_\_\_\_\_

4) **S'ENGAGE** par la présente à respecter la réglementation en vigueur notamment :

- Le Code de la Santé Publique,
- Le règlement Sanitaire Départemental (A.P. du 26/03/1980 et modifié le 06/06/1990),

5) **PIECES A FOURNIR** (en 4 exemplaires - échelle minimum = 1/100e)

a) LOGEMENTS :

- Un extrait du plan cadastral précisant l'emplacement souhaité du raccordement avec toutes cotes de repérage en plan ainsi que les altitudes du fil d'eau et du tampon du regard de contrôle,
- Le plan d'exécution du réseau d'eaux pluviales,
- La coupe en travers du bâtiment,
- Les vues des façades ainsi que le plan d'eaux pluviales des aires de circulation.

b) LOGEMENTS COLLECTIFS, ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU HOSPITALIERS :

Une note précisera les débits des eaux pluviales à évacuer, ainsi que le volume du bassin tampon (une note de calcul et une déclaration au titre de la loi sur l'eau si la surface de la parcelle est supérieure à 1 hectare).

6) **FRAIS DE BRANCHEMENT** :

- Avant les travaux, un acompte sera à régler à la Trésorerie Municipale.
- Après exécution des travaux, le solde définitif sera facturé.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et signature

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)